

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

01

PROCÈS-VERBAL : 28 octobre 2025

585 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale spéciale s'ouvre

0.0 Procédures

Que l'on ouvre l'assemblée générale spéciale.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Que **Jacynthe, Arlo et Jacob** soient respectivement responsables de l'animation, du secrétariat et du senti.
Que **Chanel** soit responsable de la 2^e salle.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Ordre du jour tel qu'affiché et adopté :

0.0 Procédures

1.0 Grève

1.1 Contre l'austérité et les coupures dans le milieu de l'éducation

1.1.1 Plénière

1.1.2 Proposition de grève (voir annexe A)

1.1.3 Modalité du vote par scrutin

2.0 Levée

Proposition privilégiée de levée de cours

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.3 Date de la prochaine Assemblée

RAS

0.4 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerais commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

1.0 Grève

Proposition privilégiée d'une pause de 15 minutes – retour à 13h56

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

1.1 Contre l'austérité et les coupures dans le milieu de l'éducation

1.1.1 Plénière

Proposition d'une plénière de 20 minutes sur le sujet des coupures dans le milieu de l'éducation – jusqu'à 14:20.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée d'allonger la plénière de 15 minutes – jusqu'à 14 :38

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de limiter les tours de parole à 3 minutes chaque.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de prolonger la plénière de 6 minutes

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

1.1.2 Proposition de grève (voir annexe A)

Dûment proposée

Dûment appuyée

Proposition d'amendement :

Assemblée Générale Spéciale A25-01

Que l'on ajoute « Que l'AGECVM s'engage à la création d'un comité exécutif intersyndical pour une coordination beaucoup plus rapide et efficace des mandats de grève, pour une combattivité durable et pour s'extraire des démarches bureaucratiques entravant l'implication de la population étudiante. »

Que l'on modifie le premier « Que » en remplaçant « le 7 novembre 2025 » par en « GGI » et en ajoutant « jusqu'à l'atteinte des objectifs suivants : l'arrêt de toutes les coupures en éducation et le réinvestissement immédiat dans tous les secteurs de l'éducation » à la fin.

Dûment proposée
Dûment appuyée

Demande de question préalable sur l'amendement

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

Amendement battu à la majorité

Retour sur la proposition principale

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute « **QUE** les locaux de technique 2D et 3D restent ouverts durant la grève ».

Dûment proposée
Dûment appuyée

Proposition de sous-amendement :

Que « et le local de soins infirmiers A10.67 » soit ajouté à l'amendement.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Sous-amendement battu à majorité

Retour à l'amendement

Demande de vote

Amendement battu à majorité

Retour sur la proposition principale

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute « **QUE** les stages soient exclus de la grève ».

Dûment proposée
Dûment appuyée

Demande de question préalable sur l'amendement

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

Amendement battu à la majorité

Assemblée Générale Spéciale A25-01

Retour sur la proposition principale

Demande de vote

Proposition principale adoptée à majorité

Proposition d'appeler une assemblée générale de grève pendant la période électorale en 2026 si les demandes ne sont pas rencontrées.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Demande de vote

Adoptée à majorité

1.1.3 Modalité du vote par scrutin

RAS

2.0 Levée

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

ANNEXE A

Mandat proposé :

Considérant les coupures massives du gouvernement de la CAQ dans littéralement tous les domaines de la société civile, incluant le milieu de l'éducation dans son ensemble.

Considérant que ces coupes sont une attaque à l'idée même d'une éducation post-secondaire publique de qualité, équitable et accessible, qui est l'origine même de la création des CÉGEPs en 1967;

Considérant que les compressions annoncées mettent en péril la capacité du Collège à réaliser pleinement sa mission, en l'obligeant à mettre un terme à des activités et services qu'il jugeait essentiels pour soutenir la réussite de ses étudiants et étudiantes

Considérant le gel d'embauche dans les cégeps depuis le 1^{er} novembre 2024, ainsi que le plafonnement d'heures du personnel, cause un impact direct sur la population étudiante, tels que dans les coupures de postes au SAIDE (Service d'aide à l'intégration des étudiantes et des étudiants) et à RADAR (Ressources, Aide, Dépannage, Accompagnement et Références), limitant les heures d'ouverture de services psychosociaux et d'aide aux étudiants offert par le CÉGEP;

Considérant que ces coupures incluent une réduction des investissements de l'immobilier, causant entre autres la fuite d'eau qui a affecté le système informatique du CÉGEP et annulant les cours de l'après-midi du 9 septembre 2025, ainsi que les fuites d'eau hebdomadaire du vendredi et mardi 16h dans le local de l'AGECVM (A3.85), qui historiquement coulait directement sur les documents officiels et les ordinateurs de la permanence.

Considérant que l'administration compense ces coupures de budget en augmentant les coûts de services aux comités, tel que les RACAS et les techniciens pour les événements, affectant ainsi les finances de l'AGECVM et au même niveau ses comités;

Considérant la mobilisation active sur le sujet par les autres unités syndicales du CVM, de l'administration du CÉGEP, ainsi que de la part de d'autres associations étudiantes du soi-disant Québec;

Assemblée Générale Spéciale A25-01

Considérant le mandat utilisant les considérants nommés précédemment adopté lors de la deuxième TC de la session Automne 2025 du 1^{er} octobre 2025 (TC A25-02);

Considérant les attaques au droit d'association, à la fois syndicale et étudiante, qui ne semblent que s'accélérer;

Considérant la décision du Tribunal Administratif du Travail du 3 octobre 2025, jugeant que les stagiaires en éducatives n'ont pas la légitimité de se syndiquer, causant une jurisprudence dangereuse pour la syndicalisation et la salarisation des stagiaires en d'autres domaines, ;

Considérant l'appel de la CRUES à une manifestation le 7 novembre, ainsi que le support explicité par les entités syndicales avoisinantes à notre participation à cette manifestation;

Considérant le dépôt récent de projets de loi par le gouvernement qui cherchent ouvertement à démanteler les pouvoirs syndicaux et associatifs et censurer à jamais une large population du Québec

QUE l'AGECVM entre en grève le 7 novembre 2025 dans le cadre d'une lutte continue contre l'austérité, la hausse de l'extrême droite, les attaques antisyndicales et les coupures en éducation, et pour le droit d'association, un ré-investissement dans l'éducation post-secondaire et une éducation gratuite et de qualité pour tous;

QUE l'AGECVM incite ses membres à participer à la manifestation du 7 novembre, ainsi que toutes autres activités de cette journée.